

PLAN DE FORMATION FISCALITE DES ENTREPRISES

Public visé : Créateurs d'entreprises, Cadres Dirigeants, Chefs Comptables, et toute personne ayant une responsabilité de gestion.

Objectif : Essentielle pour les Gestionnaires qui souhaitent apprendre quels sont les axes et les impôts payés par l'Entreprise.

Moyens pédagogiques : Formateur pédagogue et confirmé. Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques (photocopies, études de cas, applications commentées, documents réels de l'entreprise).

Méthodes d'évaluation des acquis : Après chaque session, une évaluation des acquis précédents sera envisagée, suivra une évaluation générale en fin de stage.

Contenu de la formation :

- **REGIMES D'IMPOSITION ET LIMITES**
 - Régime (simplifié, du réel, micro entreprise)

- **LA T.V.A.**
 - Principe de la TVA française & intracommunautaire
 - TVA (déductible, collectée, à payer)
 - Forme de déclaration et dates de paiement
 - Que faire ? en cas de problème

- **L'IMPOT SOCIETE**
 - Notion de résultat fiscal
 - Taux applicables
 - Acomptes
 - Date de paiement et liquidation
 - Report en arrière des déficits
 - Optimiser son résultat imposable
 - Que faire ? en cas de problème

- **AUTRES TAXES**
 - Taxes : professionnelle – foncière – d' apprentissage
 - Formation continue
 - Effort de construction
 - Taxes sur les véhicules de tourisme

- **CONTROLE FISCAL**
 - Forme de contrôle
 - Prescriptions et droit de regard de l'Administration
 - Demandes de renseignements & notifications de redressements